

DÉPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

COMMUNE D'ARESSY

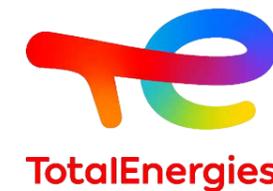
CS SOL MAZERES 6

Lieu-dit Le Lanot
Aressy 64320

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

MAITRE D'OUVRAGE

TotalEnergies
Agence De Bordeaux
35 rue Thomas Edison
33610 CANEJAN



CHEF DE PROJET

Chef De Projet : Charlotte Chauveau
+33 (0)6 26 94 26 11
Charlotte.chauveau@totalenergies.com

ARCHITECTE

~~G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MURESSAN
06.26.01.07.05
Siret 40075327300020~~

DATE : 15/10/2022

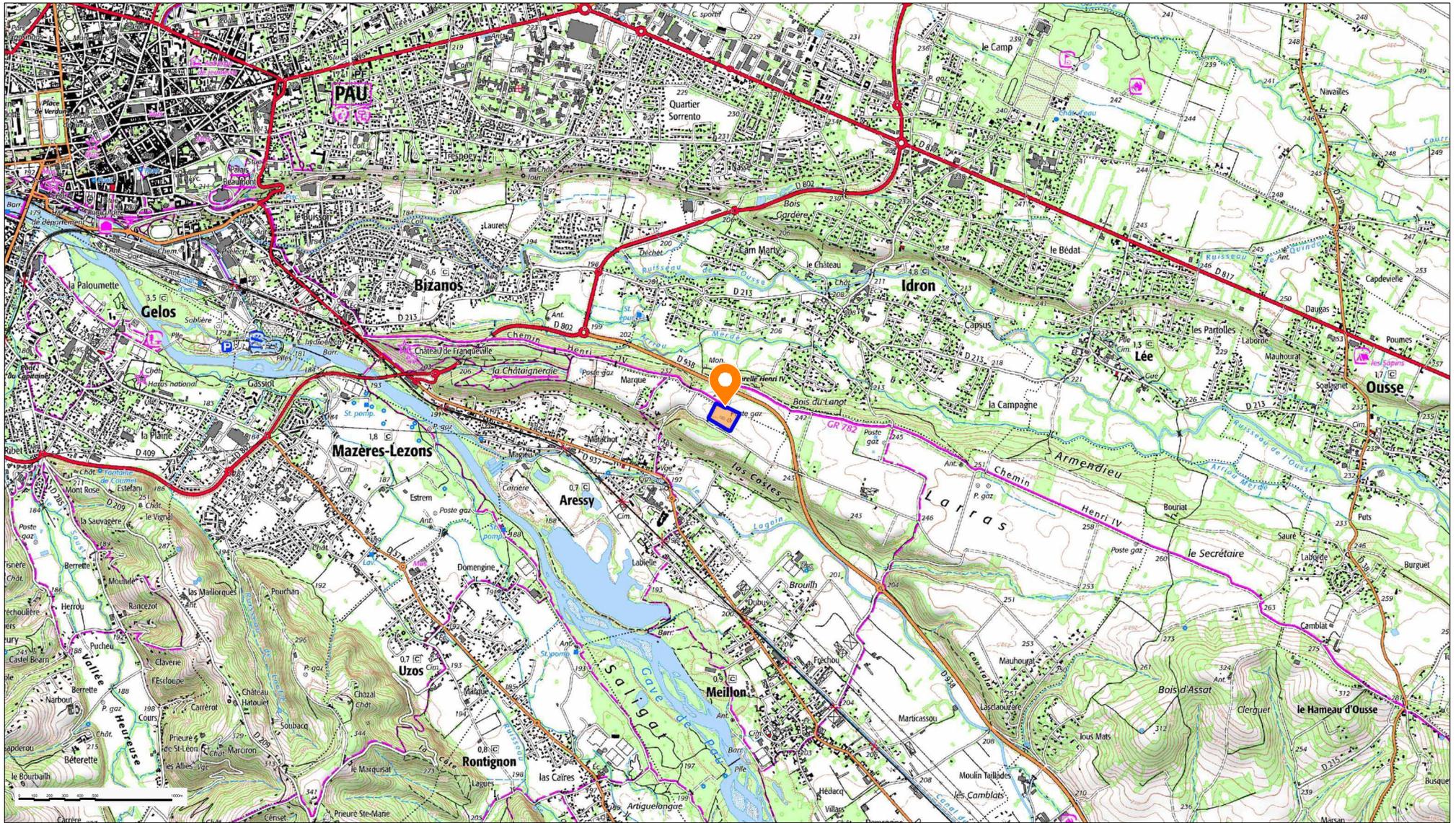
IND.A, TRI

FORMAT : A3

UNITE : METRE

<u>N°</u>	<u>NOM-PLANCHE</u>
PC0-1	PAGE DE GARDE
PC0-2	LISTE DES PLANCHES
PC1-1	PLAN DE SITUATION
PC1-2	PLAN CADASTRAL
PC2-1	PLAN DE MASSE DU PROJET
PC2-2	PLAN DE MASSE COTÉ
PC2-3	PLAN DE MASSE COTÉ - LIMITE CADASTRALE
PC2-4	PLAN DE MASSE COTÉ - POSTE DE LIVRAISON
PC3-1	PLAN DE COUPE
PC3-2	COUPE AA'
PC3-3	COUPE BB'
PC4	NOTICE DESCRIPTIVE
PC5-1	PLANS DE FAÇADES ET TOITURES - STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES
PC5-2	PLANS DE FAÇADES ET TOITURES - STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES
PC5-3	PLANS DE FAÇADES ET TOITURES - POSTE DE LIVRAISON ET DE TRANSFORMATION
PC5-4	PLANS DE FAÇADES ET TOITURES - BÂCHE INCENDIE
PC5-5	PLANS DE FAÇADES ET TOITURES - CLÔTURE ET PORTAIL
PC6-1	INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT
PC7 - PC8	VUES DU TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence De Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC0-2 LISTE DES PLANCHES		A3	15/10/2022	A, TRI



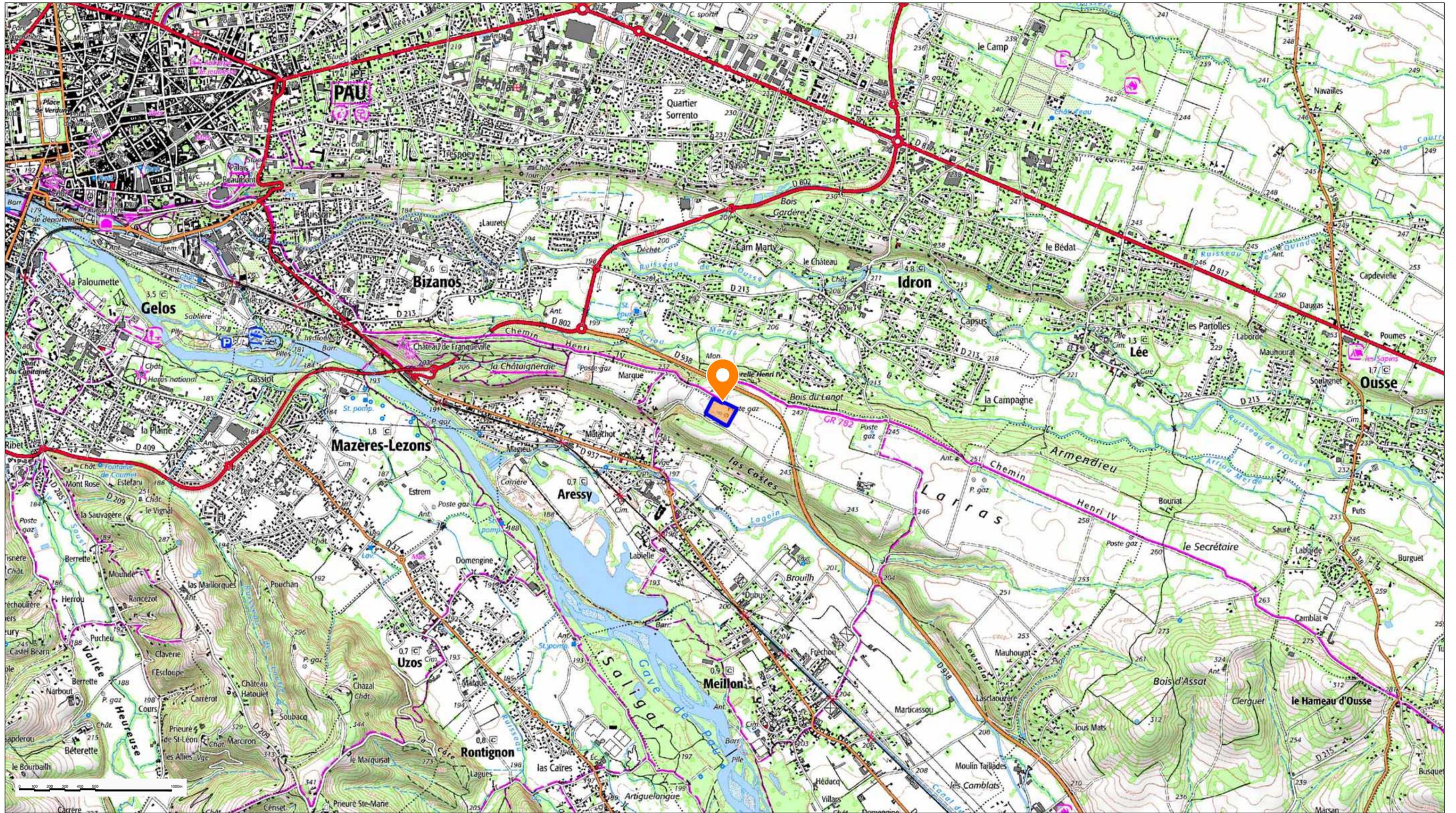
LOCALISATION DU PROJET DE CENTRALE SOLAIRE

LIMITE DU PROJET

G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
 3447 Route de Quarante
 34370 VILLEFRANCA
 06.26.01.07.05
 Siret 40075327300820



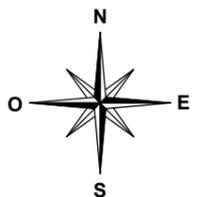
maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence de Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC1-1 PLAN DE SITUATION	1/25 000	A3	15/10/2022	A, TRI



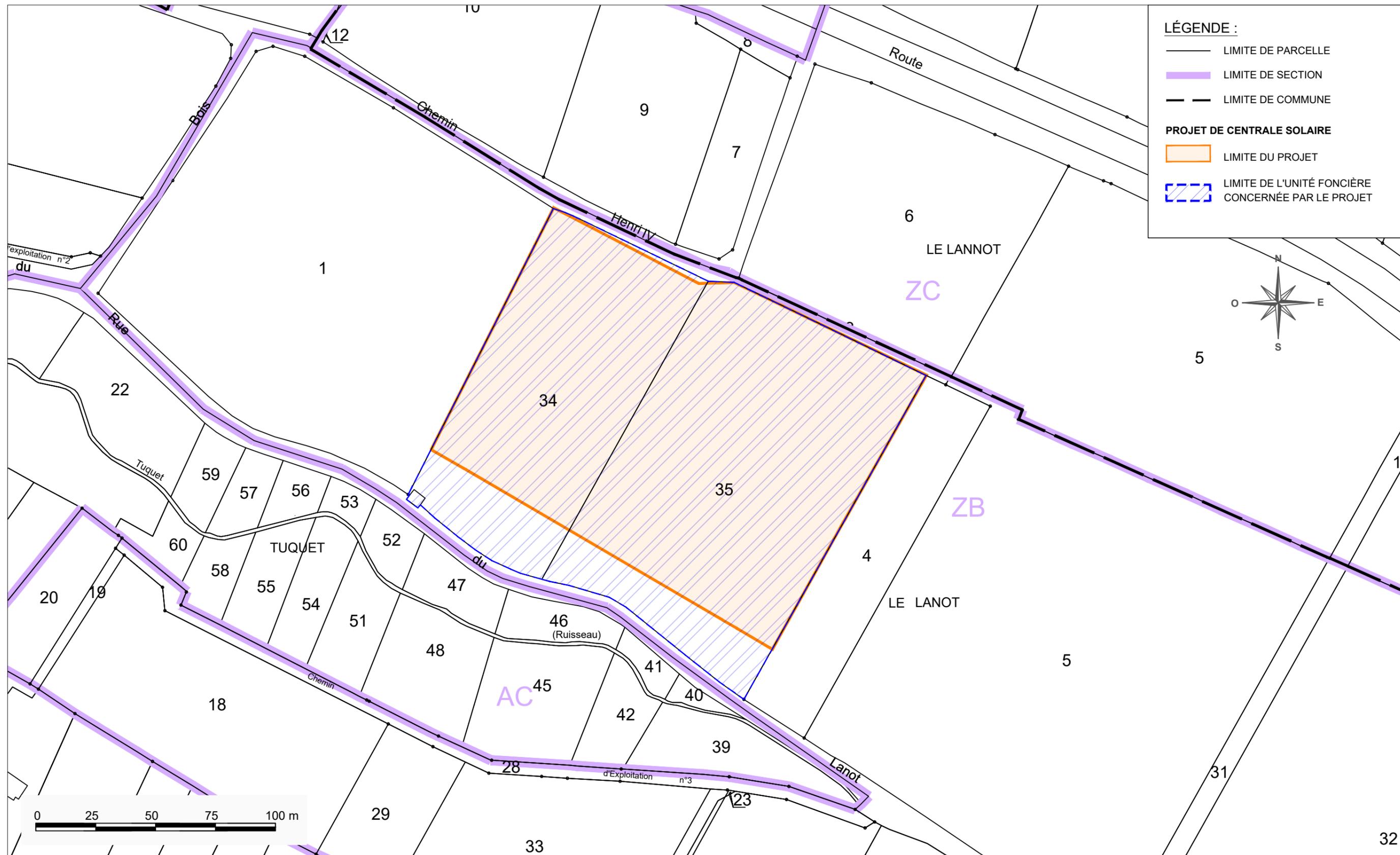
LOCALISATION DU PROJET DE CENTRALE SOLAIRE

LIMITE DU PROJET

G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de Quarante
 34370 CASSEUILHAN
 06.26.01.07.05
 Siret 40075327300020



maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence de Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC1-1 PLAN DE SITUATION	1/25 000	A3	15/10/2022	A, TRI



PARCELLES CONCERNÉES PAR LE PROJET : Section ZB : parcelles n° 34 et 35

G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
 34370 CHATELAIN
 06.26.01.07.05
 Siret 40075327300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence De Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC1-2 PLAN CADASTRAL	1/1500	A3	15/10/2022	A, TRI



LÉGENDE :

PROJET DE CENTRALE SOLAIRE

-  TABLE PHOTOVOLTAÏQUE
-  COMBINE POSTE DE LIVRAISON ET POSTE DE TRANSFORMATION
-  PISTE D'EXPLOITATION
-  SABLE
-  BÂCHE INCENDIE
-  CLÔTURE EN BAC ACIER
-  CLÔTURE EXISTANTE
-  PORTAIL
-  HAIE EXISTANTE



C. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
 59 Chem. de Quarante
 34370 MAZERES
 06.26.01.47.05
 Siret 4007532700020

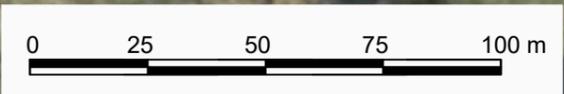
maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence De Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC2-1 PLAN DE MASSE DU PROJET	1/1500	A3	15/10/2022	A, TRI



LÉGENDE :

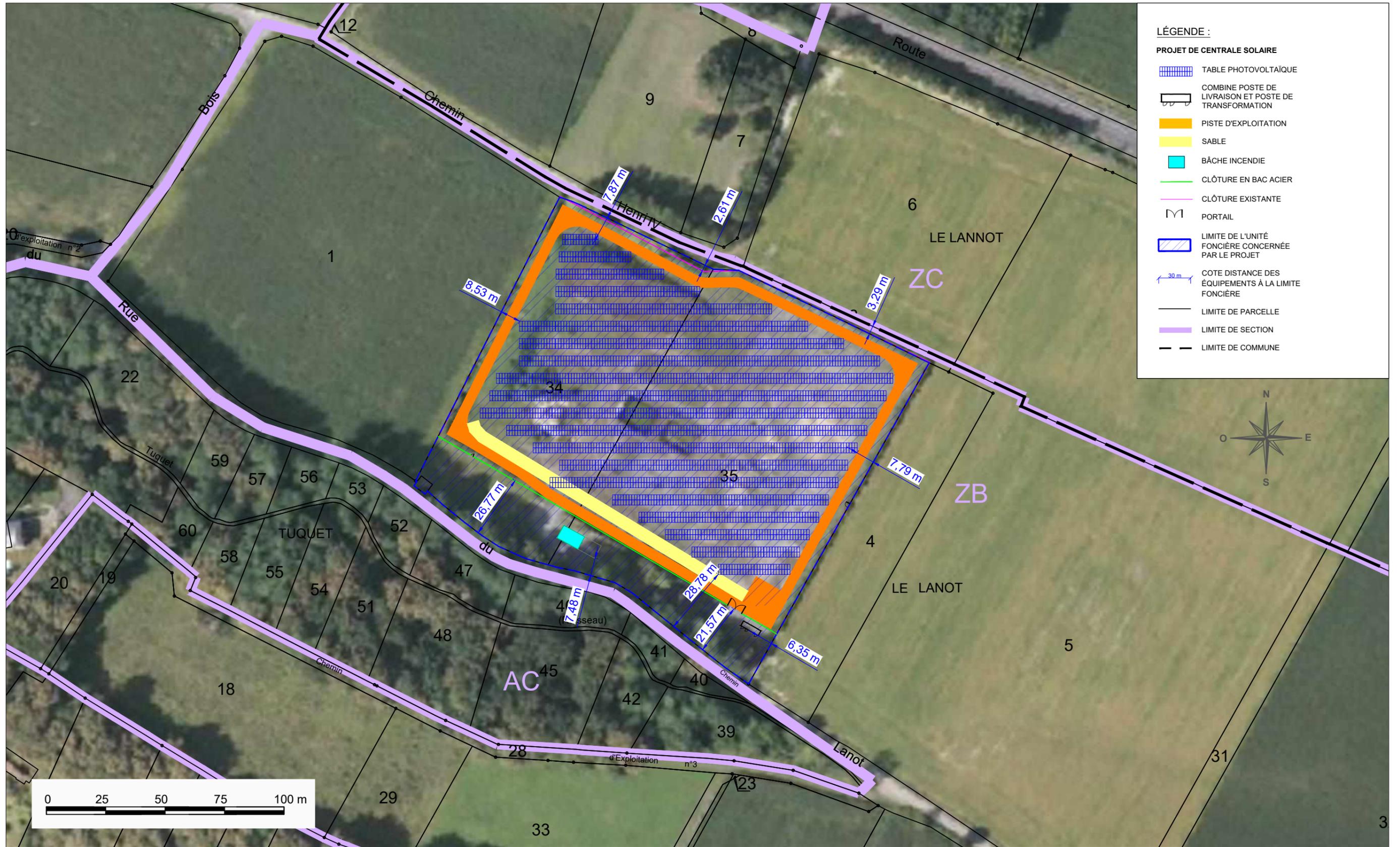
PROJET DE CENTRALE SOLAIRE

-  TABLE PHOTOVOLTAÏQUE
-  COMBINE POSTE DE LIVRAISON ET POSTE DE TRANSFORMATION
-  PISTE D'EXPLOITATION
-  SABLE
-  BÂCHE INCENDIE
-  CLÔTURE EN BAC ACIER
-  CLÔTURE EXISTANTE
-  PORTAIL
-  VÉGÉTATION EXISTANTE
-  COTE LIMITE CLOTURE



G. NOWATYKI - ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de Quarante
 34370 ABBESVILLE
 06.26.01.07.05
 Siret 40075327300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence De Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC2-2 PLAN DE MASSE COTÉ	1/1500	A3	15/10/2022	A, TRI

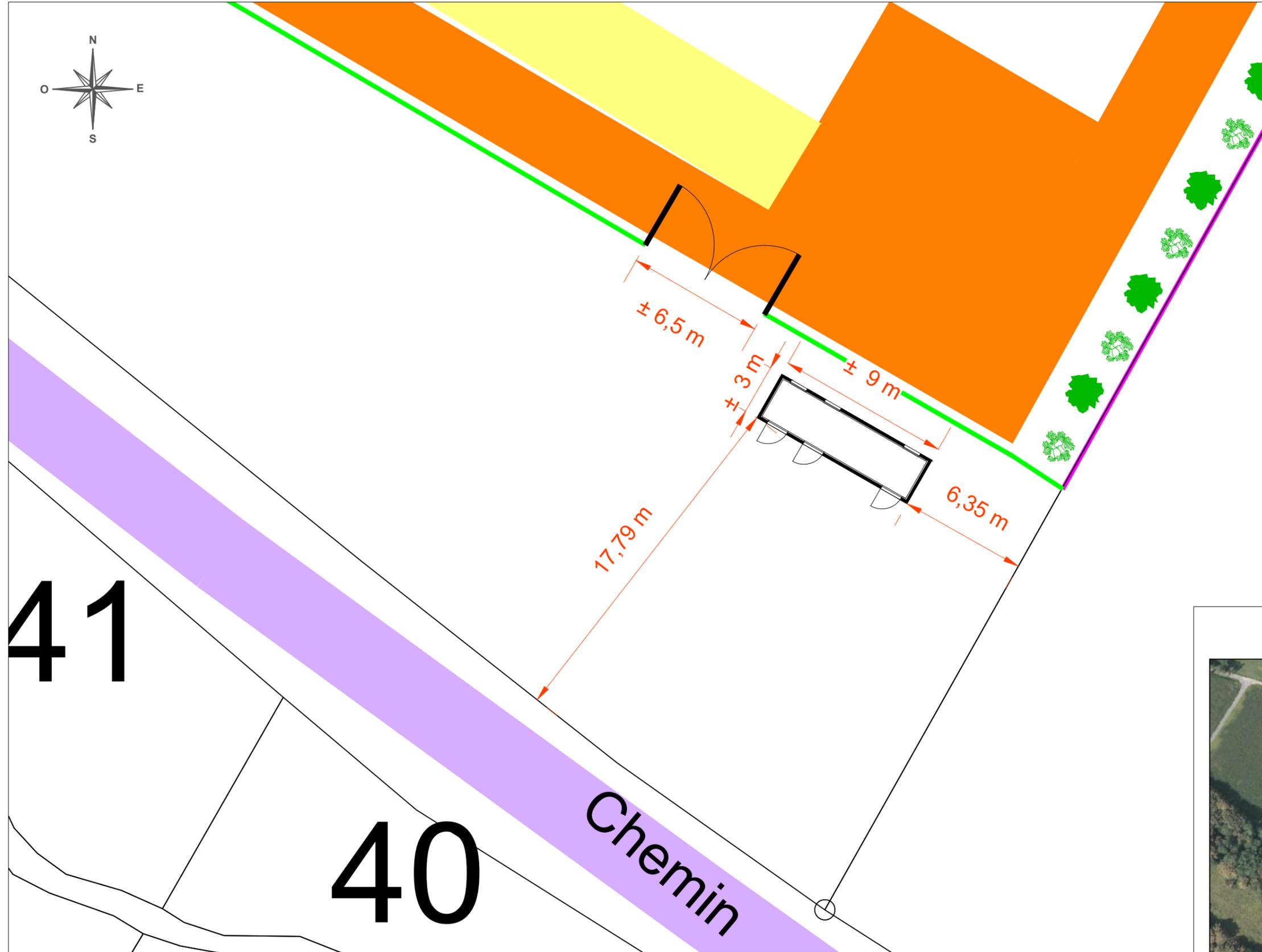


- LÉGENDE :**
- PROJET DE CENTRALE SOLAIRE**
- TABLE PHOTOVOLTAÏQUE
 - COMBINE POSTE DE LIVRAISON ET POSTE DE TRANSFORMATION
 - PISTE D'EXPLOITATION
 - SABLE
 - BÂCHE INCENDIE
 - CLÔTURE EN BAC ACIER
 - CLÔTURE EXISTANTE
 - PORTAIL
 - LIMITE DE L'UNITÉ FONCIÈRE CONCERNÉE PAR LE PROJET
 - COTE DISTANCE DES ÉQUIPEMENTS À LA LIMITE FONCIÈRE
 - LIMITE DE PARCELLE
 - LIMITE DE SECTION
 - LIMITE DE COMMUNE



G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de Bourante
 34370 MALVILLE-FAUCON
 06.26.01.07.05
 Siret 40075327300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
TotalEnergies Agence De Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC2-3 PLAN DE MASSE COTÉ - LIMITE CADASTRALE	1/1500	A3	15/10/2022	A, TRI



- LÉGENDE :**
- PROJET DE CENTRALE SOLAIRE**
-  COMBINE POSTE DE LIVRAISON ET POSTE DE TRANSFORMATION
 -  PISTE D'EXPLOITATION
 -  SABLE
 -  CLÔTURE EN BAC ACIER
 -  CLÔTURE EXISTANTE
 -  PORTAIL
 -  HAIE EXISTANTE
 -  LIMITE DE PARCELLE
 -  LIMITE DE SECTION
 -  COTE DISTANCE DES EQUIPEMENTS A LA LIMITE FONCIERE

41

40

Chemin

Localisation du poste de livraison
Echelle : 1 / 5 000



G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
494 Chemin de Quarante
34370 MABEUFRIAN
06.26.01.07.05
Siret 40075327300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence de Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC2-4 PLAN DE MASSE COTÉ - POSTE DE LIVRAISON	1/200	A3	15/10/2022	A, TRI



LÉGENDE :

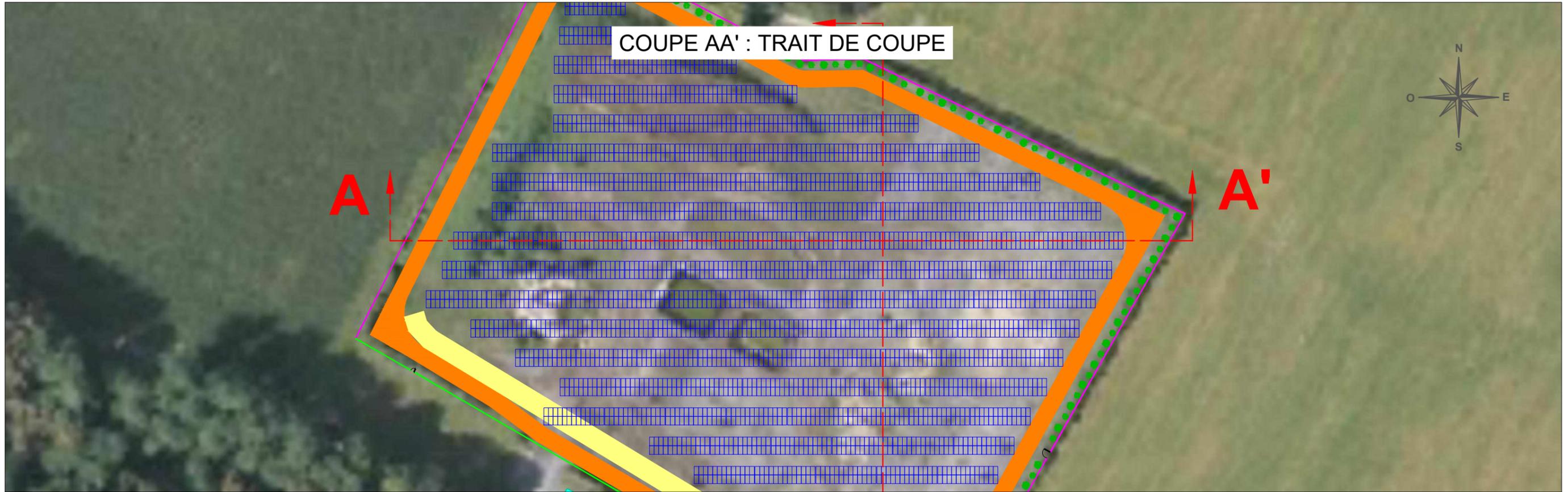
PROJET DE CENTRALE SOLAIRE

-  TABLE PHOTOVOLTAÏQUE
-  COMBINE POSTE DE LIVRAISON ET POSTE DE TRANSFORMATION
-  PISTE D'EXPLOITATION
-  SABLE
-  BÂCHE INCENDIE
-  CLÔTURE EN BAC ACIER
-  CLÔTURE EXISTANTE
-  PORTAIL
- COUPES**
-  TRAIT DE COUPE

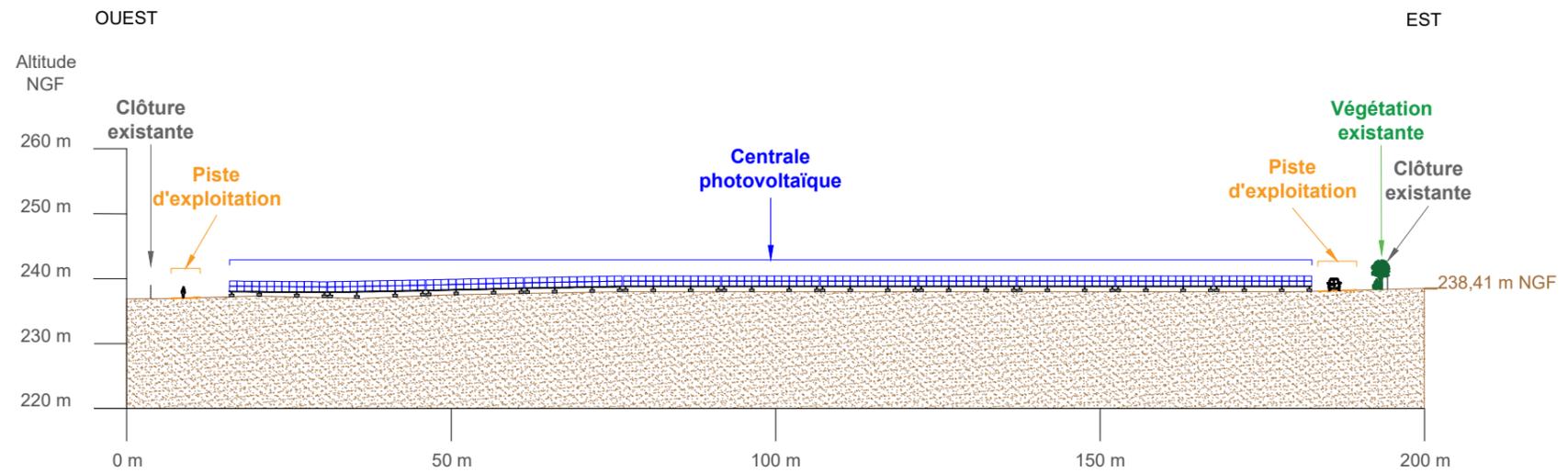


G. NOVAZKI - ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de Quarante
 33100 MAUREILHAN
 08 26 01 62 05
 Siret 40075327300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence De Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC3-1 PLAN DE COUPE	1/1500	A3	15/10/2022	A, TRI



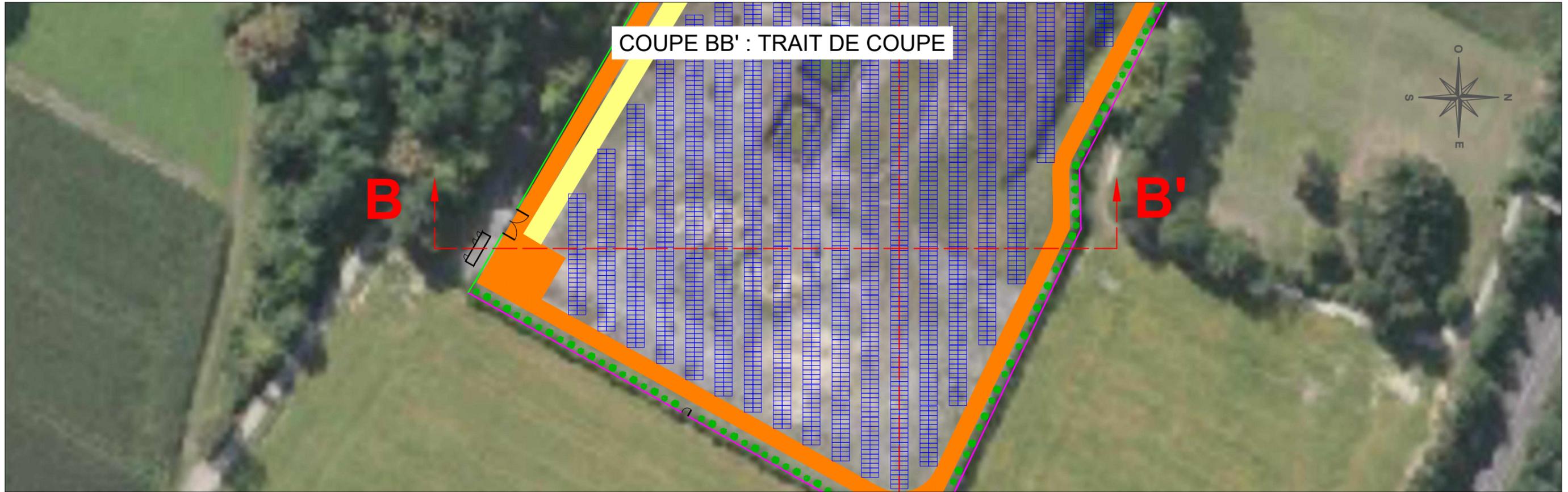
COUPE AA' : PROJET



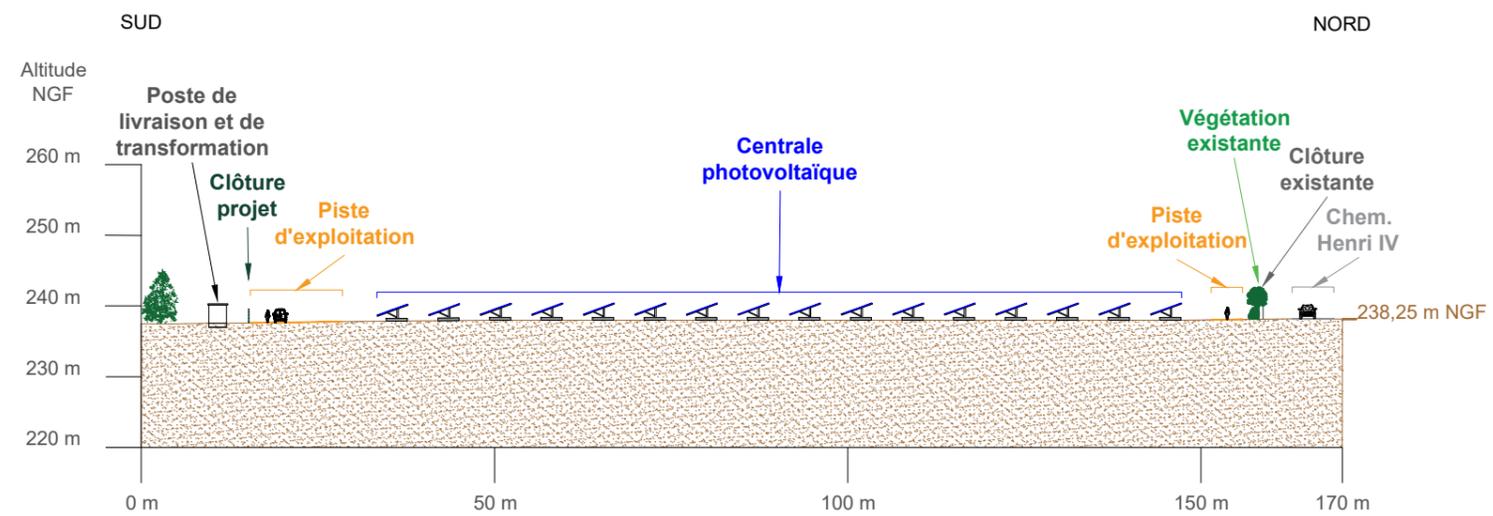
G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de Quarante
 34370 MAREUIL PRAN
 06.26.01.07.05
 Siret 40075329300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence De Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC3-2 COUPE AA'	1/1000	A3	15/10/2022	A, TRI

COUPE BB' : TRAIT DE COUPE



COUPE BB' : PROJET



G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de Quarante
 34370 AURELIAN
 06.26.01.07.05
 Siret 40075327300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence De Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC3-3 COUPE BB'	1/1000	A3	15/10/2022	A, TRI

PC4 - NOTICE DESCRIPTIVE

1. LOCALISATION

Le site sur lequel la centrale photovoltaïque est envisagée se situe sur la commune d'Aressy sur un ancien puit d'exploitation d'hydrocarbures : Mazères 6, anciennement exploité par TotalEnergies E&P France.

L'arrêté de premier acte a été publié en 2020 et la réhabilitation a été menée à la suite de la publication de cet arrêté par RETIA (Réhabilitation Environnementale de Terrains Industriels Anciens) chargé de la sécurisation et la réhabilitation du site.

Adresse : Lieu-dit LE LANOT
64 320 ARESSY

Les coordonnées WGS84 du site sont :

- Latitude : 43° 16' 54,75" N
- Longitude : 0° 18' 31,64" O

L'utilisation de ce terrain pour la création d'une centrale photovoltaïque est aujourd'hui rendue possible par deux aspects principaux :

- La volonté du gouvernement de valoriser l'utilisation d'anciens sites miniers pour les nouveaux projets photovoltaïques. Cela se traduit par les règles du cahier des charges du nouvel appel d'offre lancé le 24 août 2016 par la Commission de Régulation de l'Energie, confirmé par la publication du cahier des charges de l'AO CRE PPE 2 PV SOL d'avril 2022,
- La compatibilité du PLU en zone Nr qui autorise le projet photovoltaïque.

2. PRESENTATION DU TERRAIN D'IMPLANTATION

Le terrain, d'une surface clôturée d'environ 2 hectares, dispose d'une topographie relativement homogène et plane.

Le terrain d'implantation est bordé par des terrains agricoles à l'Est, l'Ouest et au Nord ; et par des boisements au Sud.

Le terrain est desservi par le Chemin du Lanot.

3.1. DESCRIPTION DE LA CENTRALE

Le projet consiste à réaliser une centrale solaire photovoltaïque au sol pour la production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil.

Description générale de la centrale :

Elle sera composée de structures fixes sur lesquelles seront fixés des modules photovoltaïques. Ce système appelé "table" permet en orientant les structures au sud, de capter le soleil durant la journée. Le choix technologique s'est fait sur une structure à 20° de pente, avec un calcul d'espacement entre les tables optimal pour ce projet ; soit environ 3 mètres ; ce qui optimise la production d'énergie.

L'énergie produite par chaque table est centralisée dans des boîtes de jonction, puis acheminée aux onduleurs dit de branche répartis sur la centrale, de manière à convertir le courant continu en courant alternatif. L'énergie produite par chaque onduleur est ensuite collectée dans le poste transformateur pour être transformée en haute tension (20kV) et raccordée sur le réseau 20kV d'ENEDIS.

Composition et caractéristiques de la centrale :

- Ensemble de tables (une table est composée d'un ensemble de plusieurs modules photovoltaïques),
- Un poste de livraison combiné avec un poste de transformation, cet élément contient le transformateur, les protections des lignes moyenne tension et basse tension ainsi que le compteur d'énergie : surface plancher des locaux techniques créée : maximum 25 m²,
- Des modules photovoltaïques d'une puissance unitaire comprise entre 450 et 700 Wc pour une surface de panneaux (ou surface de captation) pouvant aller jusqu'à 9 600 m²,
- Puissance nominale de la centrale comprise entre 1,5 et 2 MWc.

3.2. AMENAGEMENT PREVU POUR LE TERRAIN

L'implantation de la centrale photovoltaïque nécessite les aménagements complémentaires suivants :

- L'emprise de la clôture périphérique existante sera conservée : environ 157 m sera remplacé par une clôture bac acier (afin de lutter contre la propagation incendie) et le reste de la clôture sera conservé ou changé par une clôture de teinte similaire en fonction de son état,
- Implantation des fondations des tables par des pieux battus (la solution technique envisagée sera confirmée par des études géotechniques),
- Création de pistes stabilisées périphériques sur chaque zone, de 4m de large, en matériaux perméables et drainants type remblai concassé,
- Mise en place d'une bande de sable dans l'objectif de lutter contre la propagation incendie.

La topographie générale du site ne sera pas modifiée. La perméabilité des terrains ne sera pas modifiée et la circulation des eaux superficielles ne sera pas contrariée par rapport à l'existant. Les structures solaires ne faisant pas obstacle à l'écoulement des eaux par leur faible emprise au sol, le ruissellement au sol ne sera pas modifié.

3.3. TRAITEMENT DES CONSTRUCTIONS - CLOTURES - VEGETATIONS OU AMENAGEMENTS

Traitement des constructions :

L'ensemble des structures des tables est de type métallique galvanisé à chaud.

Les modules photovoltaïques sont quant à eux composés de :

- Verre
- Silicium
- Membrane en sous face
- Cellules photovoltaïques

Le poste (local technique) sera de type préfabriqué de teinte beige ce qui permettra une meilleure intégration paysagère.

Clôtures - Portails :

Le site restera clôturé, la clôture existante sera conservée quand son état le permet ou remplacée par une clôture type maille rigide soudé de teinte identique (grise). Le reste de la clôture sera remplacé par une clôture bac acier de teinte verte (afin de lutter contre la propagation incendie).

Le portail existant d'environ 6,5 mètres de large et de 2 mètres de hauteur sera probablement remplacé en fonction de son état au moment des travaux par un portail de teinte grise ou verte.

Végétation :

Les haies présentes sur site seront conservées et entretenues afin d'intégrer le projet dans le paysage et limiter les perceptions directes les plus importantes.

Le projet fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement, qui sera jointe à la présente demande de permis de construction.

4.1. ORGANISATION ET AMENAGEMENT DES ACCES

L'accès au site se fera par le Sud-Est de ce dernier en passant par le Chemin du Bois depuis la départementale D937, puis le Chemin du Lanot. Ces routes goudronnées n'ont pas besoin d'être aménagées.

4.2. DESSERTES INCENDIE

Les services de secours et de lutte contre l'incendie utiliseront les accès et pistes de la centrale :

- Les pistes intégrées dans le projet seront dimensionnées pour accepter les véhicules d'interventions. Largeur de route de 4m, rayon de courbure de virage de 8m minimum. Elles permettront d'accéder à la centrale en périphérie.
- L'accès au site sera accessible aux engins d'incendie et de secours depuis la voirie ouverte à la circulation publique par une desserte carrossable avec le gabarit de circulation.
- Un plan du site et d'intervention sera placé à l'entrée du site.

4.3. MOYEN CONTRE LES INCENDIES

Les locaux techniques seront équipés d'un arrêt d'urgence général et d'un extincteur à poudre, ainsi que d'équipements de protection des personnes, suivant la norme C13100.

Pour les moyens de lutte contre les incendies : une bâche souple de 60m³ sera mise en place. Un espace suffisamment grand sera respecté devant afin de permettre aux véhicules d'interventions de manœuvrer facilement.

Une clôture en bac acier couplée de zones ensablées d'environ 5 mètres de large sera mise en place tout le long des zones attenantes à des boisements afin de lutter contre le risque de la propagation incendie.

5.1. RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Le raccordement au réseau électrique national sera réalisé sous une tension de 20 000 Volts depuis le poste de livraison de la centrale photovoltaïque qui est l'interface entre le réseau public et le réseau propre aux installations. C'est à l'intérieur du poste de livraison que l'on trouve notamment les cellules de comptage de l'énergie produite. Le point de livraison est placé de manière à rendre l'accès par les servies d'ENEDIS possible sans avoir à entrer au sein de la centrale photovoltaïque.

Cet ouvrage de raccordement qui sera intégré au Réseau de Distribution fera l'objet d'une demande d'autorisation selon la procédure définie par l'Article 50 du Décret n°75/781 du 14 août 1975 modifiant le Décret du 29 juillet 1927 pris pour application de la Loi du 15 juin 1906 sur la distribution d'énergie.

Cette autorisation sera demandée par le Gestionnaire du Réseau de Distribution qui réalisera les travaux de raccordement du parc photovoltaïque. Le financement de ces travaux reste à la charge du maître d'ouvrage de la centrale solaire. Le raccordement final est sous la responsabilité d'ENEDIS.

Le raccordement au réseau du projet est envisagé à ce jour en plein réseau sur une ligne HTA, située à environ 70 mètres du projet, au niveau du Chemin du Lanot.

5.2. RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

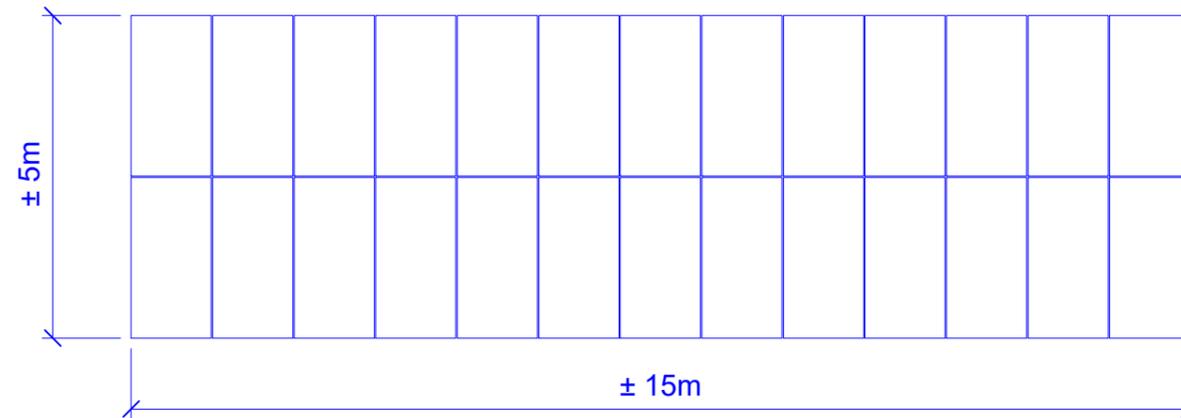
Aucun aménagement complémentaire à ce titre ne sera nécessaire.

C. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34320 MAZERES
06.26.11.07.85
Siret 40075317300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence de Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC4 NOTICE DESCRIPTIVE		A3	15/10/2022	A, TRI

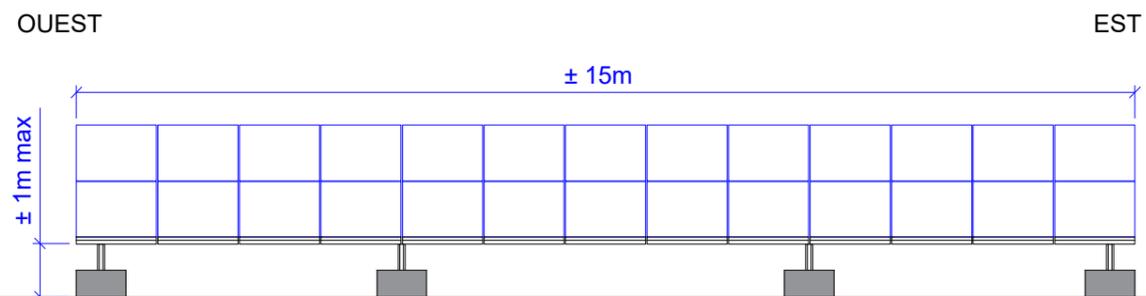
Structures photovoltaïques
sur gabions

TABLE PHOTOVOLTAÏQUE : VUE DE DESSUS

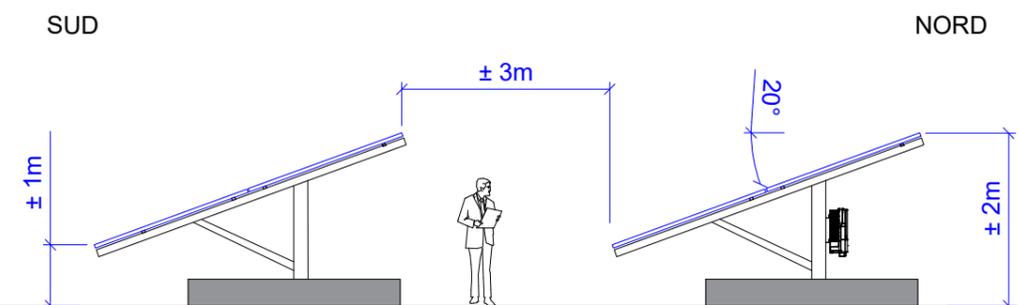


Le type de fondation
des tables sera défini
en fonction de l'étude
des sols

TABLES PHOTOVOLTAÏQUES : VUE DE FACE



TABLES PHOTOVOLTAÏQUES : VUE DE CÔTÉ

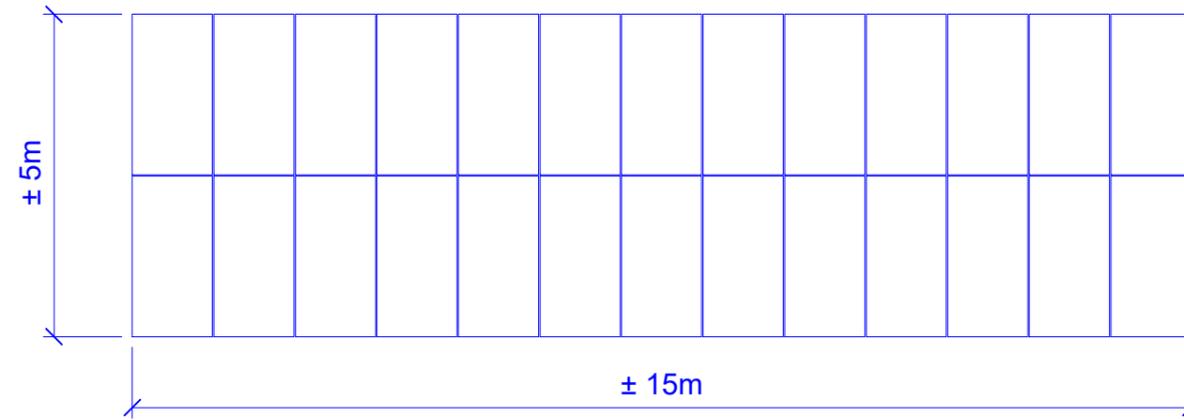


G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 LAURENÇAN
06 28 01 07 00
Siret 40075327300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 <p>TotalEnergies Agence de Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN</p>	<p>CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau</p>	<p>PC5-1 PLANS DE FAÇADES ET TOITURES - STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES SUR GABIONS</p>	<p>1/100</p>	<p>A3</p>	<p>15/10/2022</p>	<p>A, TRI</p>

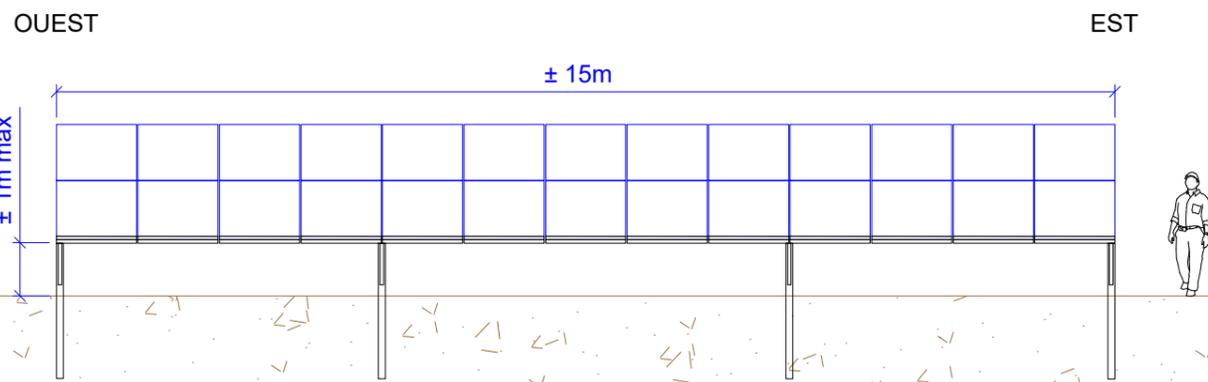
Structures photovoltaïques
sur pieux

TABLE PHOTOVOLTAÏQUE : VUE DE DESSUS

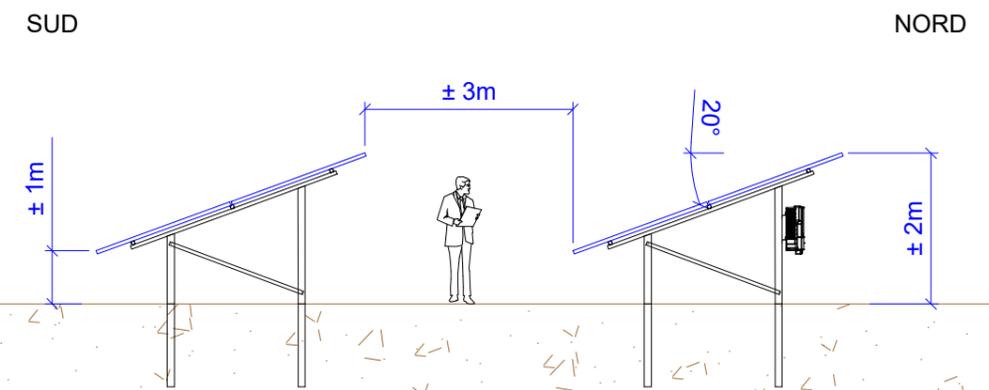


Le type de fondation
des tables sera défini
en fonction de l'étude
des sols

TABLES PHOTOVOLTAÏQUES : VUE DE FACE



TABLES PHOTOVOLTAÏQUES : VUE DE CÔTÉ



G. NOWATKI - ARCHITECTE DPLG
584 Chemin de Quarante
34370 MUREILHAN
06.20.41.07.50
Siret 4007532730020

maître d'ouvrage

projet

numéro-nom

échelles

format

date

indice



TotalEnergies
Agence de Bordeaux
35 rue Thomas Edison
33610 CANEJAN

CS SOL MAZERES 6 - Aressy
Chef de projet : Charlotte Chauveau

PC5-2 PLANS DE FAÇADES ET TOITURES -
STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES SUR PIEUX

1/100

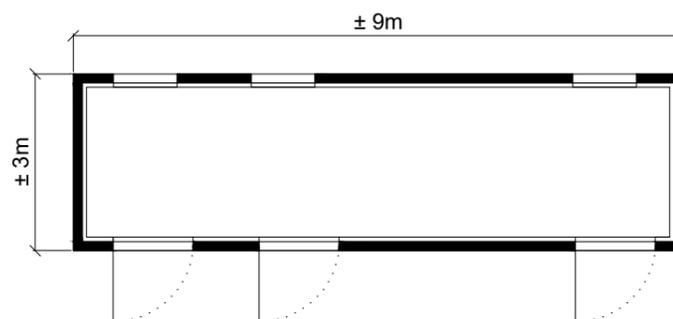
A3

15/10/2022

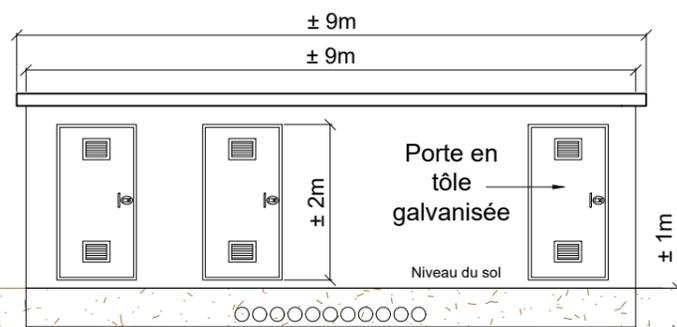
A, TRI

COMBINE POSTE DE LIVRAISON ET POSTE DE TRANSFORMATION

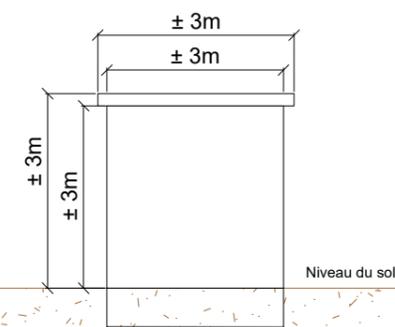
VUE EN PLAN



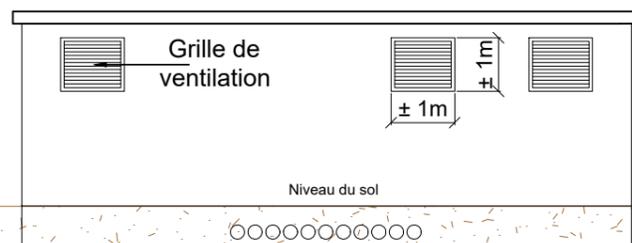
FAÇADE AVANT



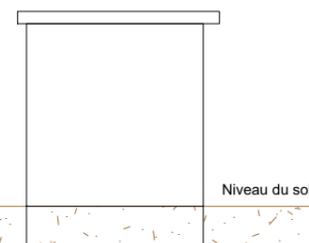
FAÇADE GAUCHE



FAÇADE ARRIÈRE



FAÇADE DROITE



C. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de la Quarante
 34370 MAUREILHAN
 06.26.01.07.05
 Siret 40075327300020

maître d'ouvrage

projet

numéro-nom

échelles

format

date

indice



TotalEnergies
 Agence de Bordeaux
 35 rue Thomas Edison
 33610 CANEJAN

CS SOL MAZERES 6 - Aressy
 Chef de projet : Charlotte Chauveau

PC5-3 PLANS DE FAÇADES ET TOITURES -
 POSTE DE LIVRAISON ET DE TRANSFORMATION

1/100

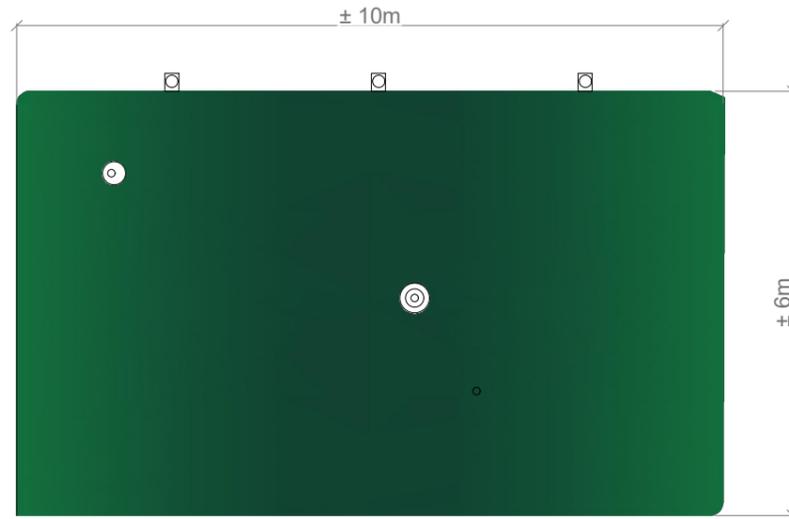
A3

15/10/2022

A, TRI

BÂCHE INCENDIE

VUE EN PLAN



APPARENCE

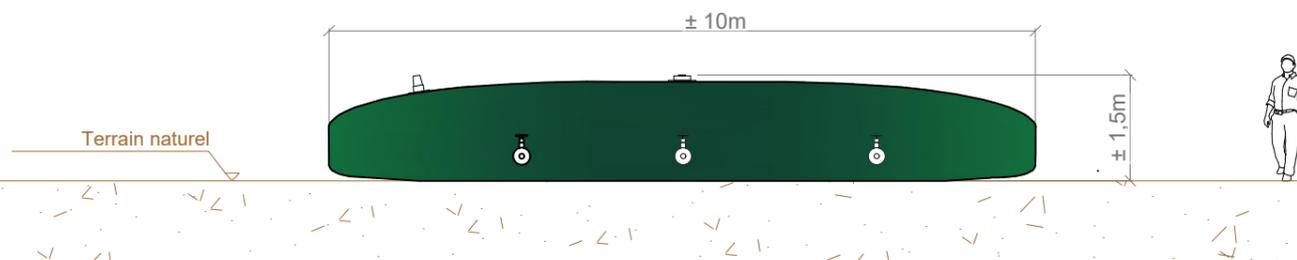
Photo de principe :
citerne souple 60m³



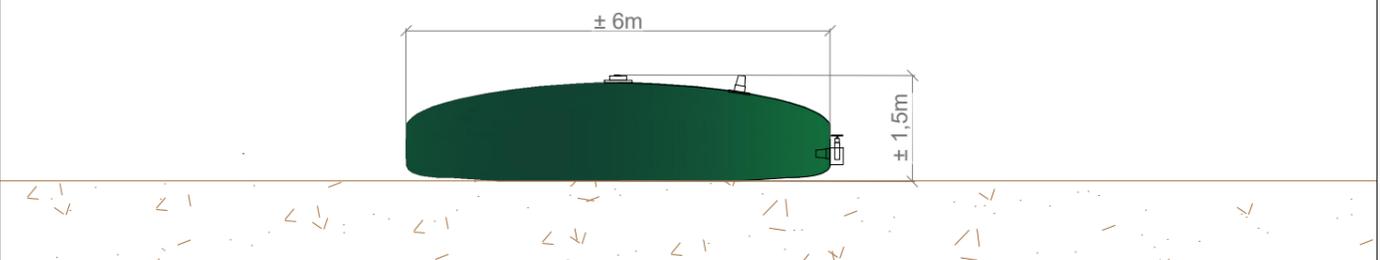
Couleur de la citerne :
vert - type RAL 6005



VUE DE FACE



VUE DE CÔTÉ



G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
584 Chemin de Quarante
34370 MALLEVILLE
06.26.09.17.05
Siret 40075327300020

maître d'ouvrage

projet

numéro-nom

échelles

format

date

indice



TotalEnergies
Agence de Bordeaux
35 rue Thomas Edison
33610 CANEJAN

CS SOL MAZERES 6 - Aressy
Chef de projet : Charlotte Chauveau

PC5-4 PLANS DE FAÇADES ET TOITURES -
BÂCHE INCENDIE

1/100

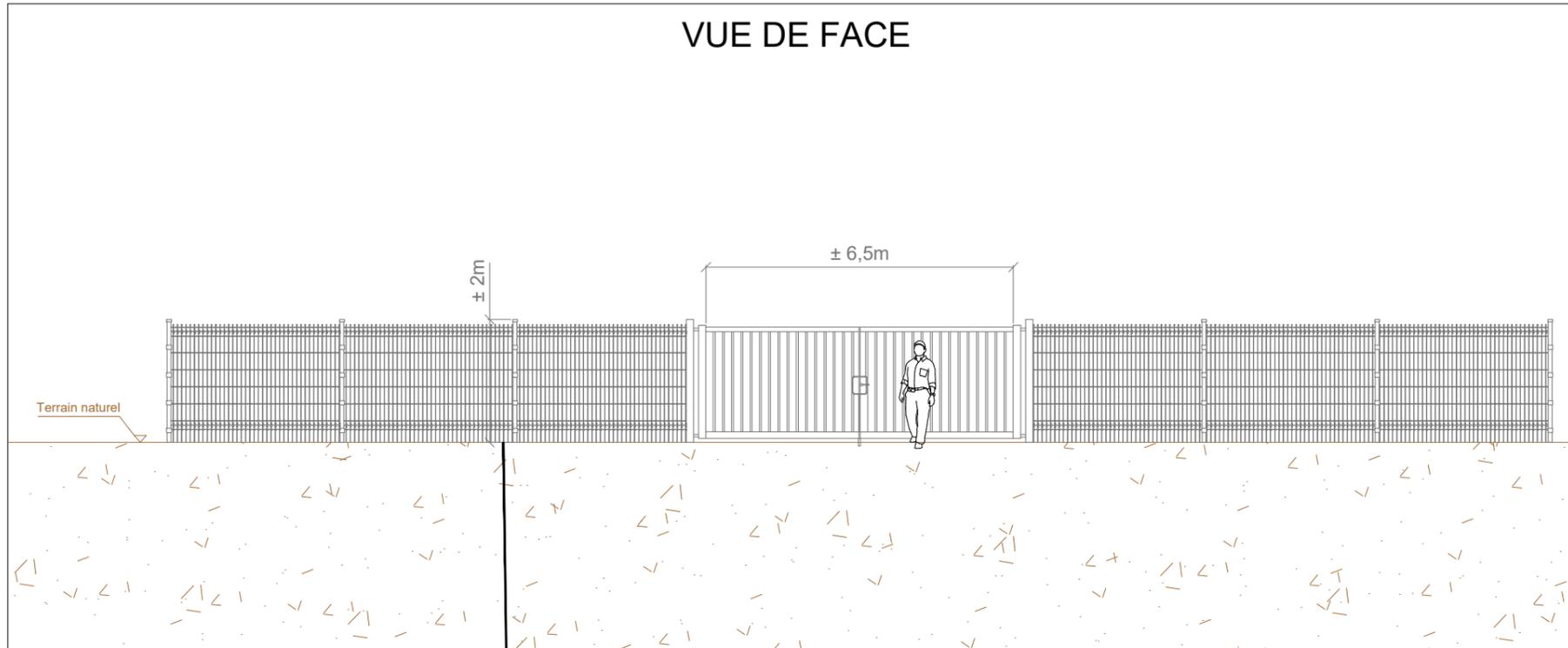
A3

15/10/2022

A, TRI

CLÔTURE ET PORTAIL À CRÉER

VUE DE FACE



APPARENCE

Photos de principe :
portail et clôture rigide



Couleur de la clôture
et du portail :
gris



Localisation des clôtures
Echelle : 1 / 3 000



CLOTURE RENFORCEE : BAC ACIER VERT



Couleur de la clôture
en bac acier :
vert



G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
5 rue Cheval de Quarante
34370 MONTPELLIER
06.26.01.07.05
Siret 4007532380028

maître d'ouvrage



TotalEnergies
Agence de Bordeaux
35 rue Thomas Edison
33610 CANEJAN

projet

CS SOL MAZERES 6 - Aressy
Chef de projet : Charlotte Chauveau

numéro-nom

PC5-5 PLANS DE FAÇADES ET TOITURES -
CLÔTURE ET PORTAIL

échelles

1/100

format

A3

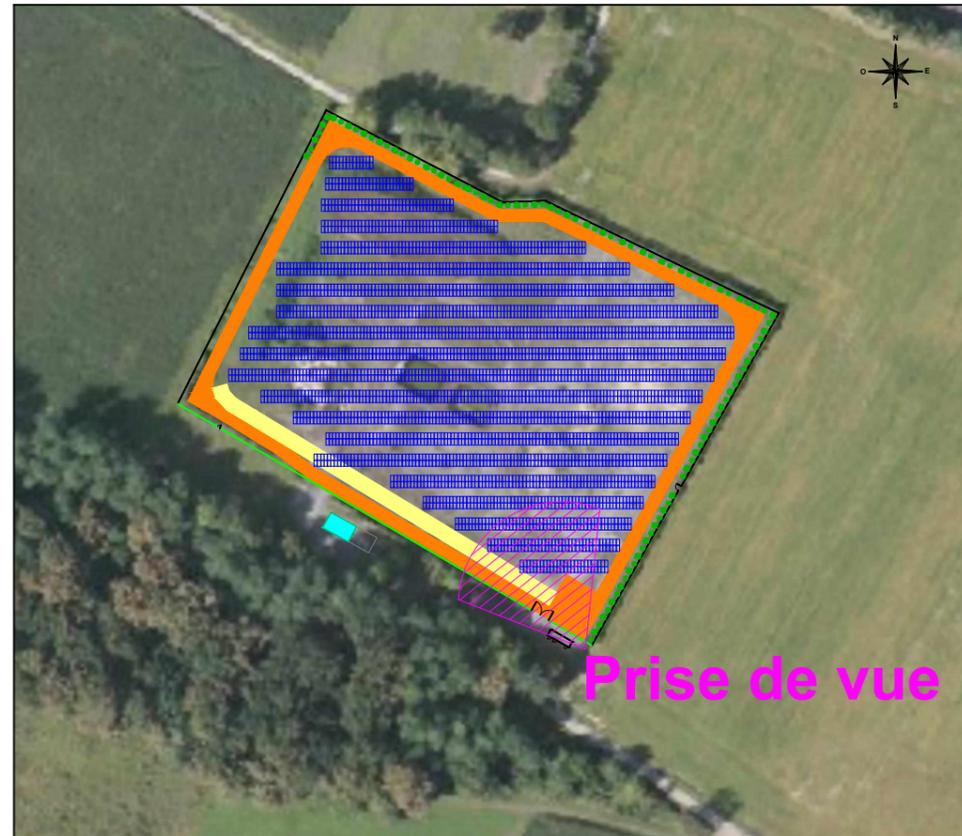
date

15/10/2022

indice

A, TRI

LOCALISATION DE LA PRISE DE VUE



VUE ACTUELLE



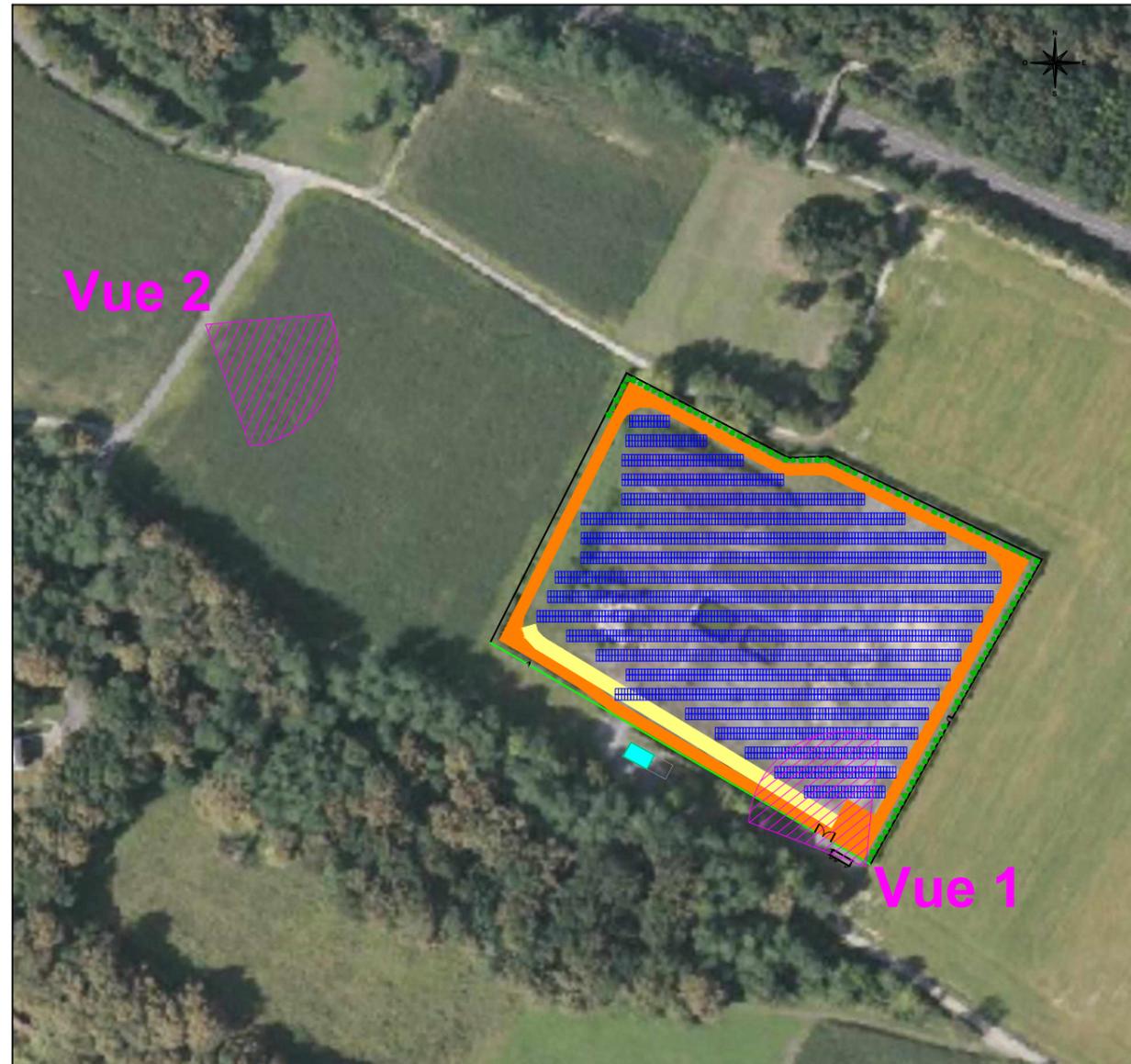
VUE INTEGRATION



G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de Quarante
 34370 MONTPELLIER
 06.26.01.07.05
 Siret 40075327300020

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence de Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC6-1 INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT		A3	15/10/2022	A, TRI

LOCALISATION DES PRISES DE VUE



VUE 1



VUE 2



C. NOWATSKI ARCHITECTE DPLG
 594 Chemin de Quarante
 34370 MATHIEUHAN
 06 28 91 07 95
 Siret 4007527380828

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	échelles	format	date	indice
 TotalEnergies Agence de Bordeaux 35 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN	CS SOL MAZERES 6 - Aressy Chef de projet : Charlotte Chauveau	PC7 - PC8 VUES DU TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN		A3	15/10/2022	A, TRI